

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

De : Kusnick, Chelsea (SPAC/PSPC)
Envoyé : 8 octobre 2020 à 16 h 51
À : ['pierce.collier@hrsdc-rhdcc.gc.ca'](mailto:pierce.collier@hrsdc-rhdcc.gc.ca)
Objet : RE : Consigne concernant les FSLD

Merci beaucoup, Pierce! J'espère que vous allez bien, de votre côté.

De : pierce.collier@hrsdc-rhdcc.gc.ca [[mailto :pierce.collier@hrsdc-rhdcc.gc.ca](mailto:pierce.collier@hrsdc-rhdcc.gc.ca)]
Envoyé : 8 octobre 2020 à 16 h 44
À : Kusnick, Chelsea (SPAC/PSPC) <chelsea.kusnick@canada.ca>
Objet : RE : Consigne concernant les FSLD

Bonjour Chelsea,

J'espère que vous allez bien! Voici quelques exemples de nos points de discussion. Le premier est de niveau global pour reconnaître le caractère tragique des circonstances entourant les éclosions et préciser nos engagements tels que décrits dans le discours du Trône, et le deuxième souligne ce que nous faisons déjà :

- Nous reconnaissons que l'un des aspects les plus tragiques de cette pandémie est la perte de vies dans les foyers de soins de longue durée.
- La situation a également mis en lumière le travail essentiel des préposés au service de soutien personnel partout au pays.
- Bien que les soins de longue durée soient sous la régie des gouvernements provinciaux et territoriaux, le gouvernement fédéral actuel :
 - collaborera avec les provinces et les territoires pour établir de nouvelles normes nationales en matière de soins de longue durée pour les personnes âgées;
 - examinera d'autres mesures à prendre concernant les préposés au service de soutien personnel;
 - intégrera des sanctions au Code criminel pour les gens qui négligent les personnes âgées dont ils ont la garde.
- Conjuguées à d'autres mesures, ces dispositions peuvent aider à mieux protéger les personnes âgées et à empêcher que de tels drames ne se reproduisent.

Niveau global – ce que nous avons fait

- Nous serons là pour aider les provinces et les territoires qui ont besoin d'aide pour gérer leur système de soins de longue durée.
- Sachez que la sécurité des aînés est prioritaire, quels que soient les moyens de l'assurer, que ce soit par l'entremise du soutien des Forces armées canadiennes, de l'investissement dans l'EPI ou de l'affectation de 3 milliards de dollars pour les salaires des travailleurs essentiels.
- Dans le cadre de l'Accord sur la relance sécuritaire, le gouvernement actuel fournira 740 millions de dollars pour appuyer les coûts ponctuels des mesures de contrôle et de prévention des infections.
- Dans le discours du Trône, nous avons indiqué les mesures supplémentaires que nous prendrons pour renforcer les soins de longue durée au Canada.

Si on insiste

- Nous avons également annoncé un nouveau volet de financement pour la résilience à la COVID-19, qui permet de réaffecter le financement fédéral pour les infrastructures à la modernisation des foyers de soins de longue durée.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez d'autres questions.

Pierce

De : Kusnick, Chelsea (SPAC/PSPC) <chelsea.kusnick@canada.ca>

Envoyé : 8 octobre 2020 à 16 h 38

À : Collier, Pierce P [NC] <pierce.collier@hrsdcc.gc.ca>

Objet : Consigne concernant les FSLD

Bonjour Pierce!

Pouvez-vous me préciser la consigne concernant les déclarations à faire sur les foyers de soins de longue durée?

Merci!

Chelsea